

Philippe Chabot de Brion (v. 1492-1543)

extrait de : *Les Conseillers de François I^{er}*, Robert Jean Knecht (Université de Birmingham), 2011, p. 463-480.
(mis en ligne par [Maurice Mignet](#) – 2016)

L'un des trésors de la sculpture française du seizième siècle est le tombeau de l'amiral Philippe Chabot, mort en 1543. Il se trouvait à l'origine dans la chapelle d'Orléans au monastère des Célestins à Paris. Démembré à la Révolution, il n'en reste que le gisant, aujourd'hui conservé au Louvre. Le monument comporte l'effigie de l'amiral accoudé, deux anges portent des torches, une figure de la Fortune et un lion aux pieds de la statue. Le sarcophage est malheureusement perdu ainsi que l'inscription. Son attribution a été fort discutée par les historiens de l'art. Jacques Taveau, qui écrivait à la fin du XVI^e siècle, y voyait une œuvre de Jean Cousin, mais Henri Zerner croit plutôt à une exécution en deux temps : la conception générale aurait été de Jean Cousin le Père et le gisant de Pierre Bontemps. "L'idée, écrit-il, d'un cadre entouré de riches ornements, si déconcertante dans un tombeau, est universellement répandue dans les décorations de Fontainebleau autour de 1540"¹. Ce superbe monument est un témoignage émouvant de la grande amitié qui avait uni l'amiral au roi de France et de la haute estime de ce dernier pour un homme qui avait été son compagnon d'enfance et l'avait servi depuis en tant que soldat, diplomate, administrateur et conseiller.

Un des compagnons de jeunesse de François d'Angoulême

Les débuts de Philippe Chabot sont peu connus. Né autour de 1492 peut-être à Jarnac, il est le second fils de Jacques baron de Jarnac, seigneur d'Aspremont et de Brion, et de Madeleine de Luxembourg. Un lien semble avoir existé entre sa famille et celle des comtes d'Angoulême qui siégeait à Cognac, car le jeune Philippe est l'un des compagnons de jeunesse de François d'Angoulême (le futur François I^{er}), deux autres étant Robert de La Marck, seigneur de Fleuranges, surnommé "*le jeune aventureux*", et Anne de Montmorency, le futur connétable. Ces jeunes nobles participaient à des jeux plus ou moins violents : ils maniaient l'arc ; tiraient à la cible avec de petites serpentines, prenaient d'assaut ou défendaient des bastions de terre, fabriquaient des pièges à gibier et montaient à cheval. Ils jouaient à *l'escaigne* et à "*la grosse boule*", genre de ballon. En revanche, aucun renseignement ne nous est parvenu sur l'éducation de Chabot. Nous le retrouvons en 1515, suite à l'avènement de François I^{er}, lorsqu'il devient gentilhomme de la chambre, capitaine d'une compagnie d'ordonnance et maire perpétuel de Bordeaux. Mais Chabot est avant tout un guerrier et les conflits incessants entre la France et ses voisins lui permettent de s'illustrer dans le combat. Connu alors sous le nom de seigneur de Brion, il participe probablement à la première invasion de l'Italie par François I^{er} et à la victoire de Marignan, car il assiste aux réjouissances qui accompagnent l'entrée triomphale du roi à Milan. Au cours d'un tournoi, il blesse le comte de Saint-Pol d'un coup de lance².

Chabot défenseur de Théroouanne, Paris et Marseille (1522-1524)

On le retrouve dès mai 1522 en Picardie. Suite à la déclaration de guerre de l'Angleterre, François I^{er} décide de renforcer les garnisons françaises de cette province. Brion, nommé lieutenant-général du roi à Théroouanne, s'enferme dans la ville avec une partie de sa compagnie d'ordonnance, le reste n'étant pas encore revenu d'Italie³. Peu de temps après, Théroouanne est assiégée par les Anglais. Le duc de Vendôme, gouverneur de Picardie, reçoit l'ordre du roi de rassembler une armée afin de lever le siège. Brion est envoyé par le roi avec 400 archers de la garde⁴. Au cours de la campagne qui s'ensuit, il "*marcha droict à Terouenne avecques le charroy de l'envitaillement*" envoyé de Montreuil⁵. Il semble bien qu'il ait servi de lien entre l'armée de Picardie et la cour, car il déclare à Vendôme "*qu'il avait charge expresse du Roy de luy dire qu'il n'eust à hazarder la bataille*". Le duc se retire à Audincthun où il séjourne une dizaine de jours jusqu'à ce que Théroouanne soit ravitaillée⁶. Pendant l'automne de 1523, une armée anglaise commandée par le duc de Suffolk envahit la Picardie et avance rapidement vers Paris. François I^{er} se trouve alors à Lyon avec sa cour. Averti de l'angoisse des Parisiens à l'approche de l'ennemi, il envoie Brion pour les rassurer. Arrivé le jour de la Toussaint, il

¹ 1 ZERNER (Henri), *L'Art de la Renaissance en France : l'évolution du classicisme*, Paris, 1996, p. 249.

² *Mémoires du Maréchal de Florange dit le jeune aventureux*, R. Goubaux et P.-A. Lemoisne (éd.), Paris, 1924, t. I, p. 208.

³ *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, Victor-Louis Bourrilly et Fleury Vindry (éd.), 4 vol., Paris, 1908, I, p. 244-245.

⁴ *Ibid.*, p. 255.

⁵ *Ibid.*, p. 257.

⁶ *Ibid.*, p. 258.

"remonstra honnestement à l'ostel de ville, les habitans pour ce mandés et assemblés, qu'ils n'estoit besoing de se effroier". Il leur annonce l'arrivée prochaine d'une armée de secours sous le commandement du duc de Vendôme. Selon le *Bourgeois de Paris*, Vendôme et Brion, accompagnés par les échevins et autres Parisiens, visitent plusieurs fois les faubourgs de la capitale face à la Picardie "pour voir si on les abbetteroit ou si on les fortifiroit". Ils décident de les fortifier⁷. En 1524 l'armée impériale, commandée par le duc de Bourbon qui vient de trahir le roi, envahit la Provence et s'apprête à assiéger Marseille. François I^{er} dépêche Renzo da Ceri et Brion avec environ 200 hommes d'armes et 3000 gens de pied pour la défense de la ville. "Auquel lieu estans arrivez feirent telle diligence de ramparer et faire plateformes, qu'en peu de jours, avecques l'ayde tant des soldats que des citadins de ladite ville la mirent en tel estat que pour faire recevoir honte à l'ennemi, comme ils feirent"⁸.

Chabot fait prisonnier à Pavie et le Traité de Madrid (1525-1526)

En octobre 1524 Brion traverse les Alpes avec le roi et son armée. Il participe à la désastreuse campagne de Pavie et partage la prison de son maître en Italie pendant plusieurs semaines⁹. Libéré, peut-être contre rançon, Brion est envoyé en France et communique à la régente, Louise de Savoie, certaines propositions soumises par l'empereur à son fils ainsi que la réaction de celui-ci. Le 28 avril 1525, Louise envoie François de Tournon, archevêque d'Embrun, en Espagne pour négocier la mise en liberté de son fils, qui, toujours captif, était passé d'Italie en Espagne. Tournon est suivi de près par Brion et par Jean de Selve, premier président du parlement de Paris¹⁰. Ces trois hommes sont chargés d'obtenir la libération du roi dans les meilleures conditions. Brion est témoin de la déclaration faite par François, le 16 août 1525, selon laquelle il ne cédera jamais la Bourgogne et que, s'il était forcé de le faire, il tiendrait toujours cette cession pour nulle en droit. Réduit au désespoir par l'inflexibilité de Charles Quint, François signe un acte d'abdication en faveur du dauphin François, que Brion est chargé de porter en France. Peu de temps après il est renvoyé à Madrid par la régente avec un large mémoire qui prévoit la libération du roi en échange de la Bourgogne¹¹. Brion a donc joué un rôle important dans les négociations qui aboutissent au traité de Madrid, signé le 14 janvier 1526. Peu de temps avant cet accord, le secrétaire des finances Bayard a été chargé de rapporter d'Espagne "choses estranges et non accoustumées d'estre veues en France". Le 2 janvier il écrit à Montmorency de Tolède : "J'ay trouvé une belle et jeune esclave pour M. de Brion, que sa maîtresse veult vendre pour ce qu'elle est trop requebrade, qui est à dire amoureuse ; je ne voy grant moyen d'en trouver d'autres"¹². Dès la libération du roi, Brion est envoyé le représenter aux États de Bourgogne qui refusent de souscrire au traité de Madrid. Surtout, il reçoit une légitime récompense de toute l'activité déployée pour faire sortir son souverain des gêôles madrilènes.

L'ascension du conseiller. Chabot nommé amiral de France (1526)

L'un des premiers devoirs du roi à la suite de sa rentrée en France est de pourvoir les charges laissées vacantes par tant de nobles tués sur le champ de bataille de Pavie. Brion et Montmorency sont parmi les principaux bénéficiaires de cette redistribution. Chabot remplace Bonnivet, l'ancien favori du roi, comme amiral de France¹³. Les prérogatives administratives et judiciaires de l'office, fixées en 1377, ne s'étendent pas aux provinces ultérieurement incorporées au royaume : il y a donc des amiraux de Bretagne, de Guyenne et de Provence. En 1526 Chabot cumule les deux charges de France et de Bretagne, et en 1532 il se fait attribuer l'amirauté de Guyenne, réunissant ainsi sous son autorité toutes les côtes occidentales¹⁴. Afin de matérialiser dans le paysage ses nouveaux pouvoirs, il a l'idée de faire construire une demeure à la jonction des provinces, qui puisse rivaliser avec le château de Bonnivet et aussi lui servir de protection en cas de disgrâce. Or il y a à Apremont dans son patrimoine un vaste château entouré d'une enceinte plus ou moins carrée renforcée de hautes tours cylindriques. Vers 1534 Chabot fait édifier sur le front sud au-dessus de la rivière Vie un grand logis facile à défendre¹⁵.

⁷ *Le Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er} (1515-1536)*, Victor-Louis Bourrilly (dir.), Paris, 1910, p. 149.

⁸ *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, op. cit., p. 317-318.

⁹ *Le Journal d'un Bourgeois de Paris*, op. cit., p. 194.

¹⁰ Champollion-Figeac (Aimé), *Captivité du roi François I^{er}*, Paris, 1847, p. 244-49 : *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 203.

¹¹ *Ibid.*, p. 408-415.

¹² Hamon (Philippe), « *Messieurs des finances* ». *Les grands officiers de finance dans la France de la Renaissance*, Paris, 1999, p. 102 ; Aimé Champollion-Figeac (éd.), op. cit., p. 459.

¹³ CAF, I, 436, 2305.

¹⁴ CAF, I, 436, 2366 et 2325.

¹⁵ Deux grandes tours furent dressées sur les côtés, percées de bouches à feu Le nouveau bâtiment a malheureusement été démoli en 1743 sauf deux tours et une ancienne chapelle ; mais certains vestiges nous permettent d'apprécier le beau décor sculpté des bandeaux où l'on distinguait les ancres de l'amiral. Un escalier droit, rampe sur rampe, logé dans le corps de logis donnait accès à une terrasse à la base des tours d'où une rampe souterraine permettait

L'amiral est en principe le chef des armées de mer en temps de guerre, ses pouvoirs étant surtout administratifs et judiciaires : il accorde les congés et sauf-conduits nécessaires pour les transports maritimes et exerce sa "*jurisdiction et congnoissance des choses, besongnes, et faictz qui se font en la mer et es portz et havres*". Il reçoit le tiers des épaves et le dixième des prises faites sur l'ennemi. Chabot profite aussi du grand mouvement d'expansion française vers le nouveau monde. En 1526, il fournit deux galions, qui se trouvent au Havre et appartiennent probablement au roi, au deuxième voyage aux "*Indes*" de Giovanni Verrazano. Il contribue en plus à l'expédition en versant la somme de 4000 livres tournois "*pour employer aux vitailles, marchandises et avance, loyers de compaignions*". Chabot et Jean Ango, qui a aussi contribué au financement d'une nef, devaient prendre au retour du voyage le quart de toutes les marchandises que Verrazano rapporterait. L'amiral se réserve en plus un dixième de tout butin pris en mer sur les "*Mores, Turz, et aultres ennemys de la foy et du Roy*". Sa cupidité est bien attestée. Ainsi, en échange d'une gratification portugaise, il interdit, au nom du roi, la navigation des Français dans les zones portugaises d'outre-mer. En 1531, 1536 et 1539, cette décision provoque un tollé général dans les ports français ; pourtant, rien ne ralentit la fréquentation de la côte du Brésil par les Français¹⁶.

En 1526, Chabot devient aussi capitaine d'Honfleur et de Dijon ainsi que gouverneur de la Bourgogne et du Valois. Sans jamais devenir aussi riche que Montmorency, il reçoit de nombreux cadeaux du roi sous forme d'argent ou de terres. Au début de 1527 une indisposition l'empêche de rejoindre la cour. Dans une lettre remerciant Montmorency d'avoir demandé de ses nouvelles, Chabot exprime l'espoir d'y revenir bientôt : "*Vous madvertissiez des nopces de la Roynne de Navarre et des vostres ou il me deplaist que ne puyz estre pour veoir de votre contenance et maniere de marye pour me venger*"¹⁷. La "*vengeance*" ne se fit guère attendre : en janvier 1527 Chabot entre, lui aussi, dans la famille royale en épousant Françoise de Longwy, la fille d'une sœur bâtarde de François I^{er}. Elle est héritière des seigneuries de Givry et de Pagny. Au mois de juillet 1528 le maréchal de Lautrec, qui vient d'envahir le royaume de Naples, demande à François I^{er} de lui envoyer des secours en hommes et en argent, son armée ayant été largement décimée par la peste. Le roi décide de confier cette mission à l'amiral "*pour y mener le secours par mer et le faire vice roy de Naples à la place de Lautrec qui voulait rentrer en France mais les choses se changèrent je ne sçay pour quelle occasion*"¹⁸. Mais en définitive, c'est Charles d'Albret, prince de Navarre, qui part pour Naples, accompagné de peu de gens.

À l'été de 1529 Louise de Savoie entame les négociations de Cambrai avec Marguerite d'Autriche. Elle est accompagnée par les membres les plus importants du Conseil du roi, y compris Montmorency. Chabot, quant à lui, reste auprès du roi qui passe son temps à chasser le cerf autour de Coucy, en attendant le résultat des pourparlers. Il écrit au grand maître presque chaque jour pour lui donner des nouvelles du roi. Le 7 juillet, par exemple, il lui envoie une lettre que le roi avait reçue de son ambassadeur à Londres, Jean Du Bellay, dans laquelle il se disait satisfait de l'attitude du gouvernement anglais. Il l'informe aussi que François I^{er} chasse le cerf et pense dormir à Coucy "*sil ne change d'opinion aux champs*". Le 17 juillet, il prie le grand maître de tenir compte de ses intérêts et de ceux de l'évêque d'Auxerre¹⁹. Le lendemain il rapporte que le roi ne quittera pas Coucy avant que Madame lui fasse signe d'aller à Cambrai et qu'il a passé la matinée à chasser des cerfs²⁰. Le 22 juillet, Chabot envoie à Montmorency des nouvelles de Rome et des Turcs, "*et semble que si lon ne se haste d'achever ce quest acheminé de la paix que par force ou autrement à coups de baston il la conviendra faire*"²¹. En outre, François commençant à s'impatienter de la lenteur des négociations, il "*demeure en peine voiant la finalle resolucion de l'affaire tirer en ceste longueur*". Il ne sait d'ailleurs pas combien de lansquenets il devra garder. Le 3 août, Chabot confie que le roi a dû répondre rapidement à des articles de paix. L'amiral les lui a portés en pleine forêt où il l'a trouvé en train de chasser. Le roi a répondu à sa mère et se rendra à Saint-Quentin le lendemain²². Le 5 août, la paix de Cambrai ou "*paix des Dames*" étant enfin signée, le roi peut s'attendre à bientôt revoir ses fils qui ont été retenus en Espagne comme otages ainsi que sa nouvelle épouse, la reine Éléonore. Pour sa part, le 18 août 1529, Chabot reçoit l'ordre d'aller en Italie à la tête d'une ambassade pour obtenir la ratification du traité de Cambrai par Charles Quint²³.

d'atteindre la Vie sans descendre de cheval. En 1542, Apremont fut échangé avec Jean de La Brosse qui poursuivit le dessein de l'amiral en faisant étudier la canalisation de la Vie par un ingénieur italien, J.-B. Florentin (Jean-Pierre Babelon, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, 1989, p. 251-252).

¹⁶ Mollat du Jourdin (Michel) et Habert (Jacques), *Giovanni et Girolamo Verrazano, navigateurs de François I^{er}*, Paris, 1982, p. 99-101, 143-144.

¹⁷ BnF, ms frçs 3067, f^o 179. Je remercie David Potter pour cette référence.

¹⁸ *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay, op. cit.*, II, p. 83.

¹⁹ BnF, ms frçs 3067, p. 59. L'évêque d'Auxerre est François de Dinteville, un cousin du grand maître.

²⁰ BnF, ms frçs 3067, p. 107.

²¹ BnF, ms frçs 3067, p. 99.

²² ACC, série « L », t. XI, f^o 242.

²³ CAF, II, 659-660, 3451 et 3452.

Ambassade en Italie (1529)

Plusieurs lettres rédigées au cours de ce voyage ont survécu. Le 13 septembre, il écrit de Pagny qu'il ne sait si, une fois arrivé à Lyon, il devra "*passer oultre et hors des pays du Roy avant que estre adverty que ceulx que l'empereur envoye devers luy feussent partiz*", même si son intention était d'arriver à Lyon le 20 septembre et de voyager rapidement de là vers l'empereur²⁴. Le 24, dans une lettre écrite au roi de Moysant, Chabot se plaint de ne pas avoir reçu la somme de 40 000 écus qui lui avait été promise. Le 12 octobre, il parvient à Vaulguyères non sans danger et le 16 arrive à Plaisance où, deux jours plus tard, il reçoit le serment de l'empereur²⁵. Ensuite Chabot accompagne Charles Quint jusqu'à Bologne où sa présence est notée par deux diplomates anglais, mais il repart pour la France au bout de trois jours et ne peut donc assister au couronnement impérial de Charles Quint du 24 février 1530. L'amiral n'a sans doute pas voulu s'absenter de la cour trop longtemps alors que des événements de grande importance se déroulaient sur la frontière des Pyrénées. Après avoir ratifié le traité de Cambrai le 20 octobre, François I^{er} confie à Montmorency le rassemblement de l'énorme rançon demandée par Charles Quint ainsi que la surveillance de l'échange avec ses fils et la reine Éléonore. Le 22 décembre 1529 Chabot est avec le roi à Nogent-sur-Seine. Montmorency, malade à Chantilly, détient un cachet dont on a besoin pour authentifier les lettres du roi. Chabot lui écrit : "*Monsieur mon compaignon [...] il seroit bien de besoing si ne pouvez revenir si tost, que renvoissiez le cachet, car il y a force despeschés qui sont retardées à faulte de cela et vous scavez combien il est malaisé de sayder de la main du Roy*". Deux jours plus tard, il accuse réception du cachet "*dont nous avons bien à faire pour tout plain de depeschés qui en estoient retardées*". Il profite de la réponse pour informer Montmorency qu'il a fait passer ses excuses au roi.

Tandis que le grand maître, remis sur pied, part pour Bayonne au début de 1530, l'amiral demeure, semble-t-il, avec le roi à Dijon et ensuite à Blois, en attendant que Montmorency donne le signal au souverain de se déplacer vers le sud. Le départ est donné en avril 1530²⁶, date à laquelle la cour part pour Bordeaux. En cours de route, Chabot écrit à Montmorency que :

*"Je vous avertis, Monsieur, mon compaignon que nous avons un compaignon de crue aux affaires du Roy, qui est Monsieur le cardinal de Loreygne, lequel i entra desse que nous étions à Dissay [...] et fut la chose bien soudènement faicte, comme jespère vous dire avecques d'oultre chouses que je remetré à quant nous serons ansamble, qui ne sera si tout que le desire vostre tout entierement bon compaignon et ami Bryon"*²⁷.

Chabot : rival de Montmorency

Malgré les avantages de corps et d'esprit dont il était doué, l'amiral est, selon l'historien Decrue, paresseux de nature et jaloux de voir son ancien ami, plein d'activités et d'application au travail, accaparer toutes les affaires²⁸. Alors que Montmorency lutte contre les difficultés de la remise de la rançon au connétable de Castille, Chabot dit du mal de lui à la cour. Il l'accuse de faire passer sa mission avant les autres nécessités de l'État : tout est négligé pour satisfaire le grand maître ; tout l'argent du royaume lui est envoyé, sans que l'on tienne compte des autres besoins de l'État. En outre, le roi s'irritant de ce que Montmorency n'arrive pas à sortir de l'impasse diplomatique, le parti du grand maître diminue de jour en jour²⁹. L'un de ses derniers fidèles, M. de Bombelles, lui rapporte que l'amiral avec le concours du Chancelier, cherche à l'empêcher de recevoir un sou de plus que les douze cent mille écus de rançon³⁰. Dès le 18 mars 1530, Jean Du Bellay, l'évêque de Bayonne, envenime les choses en avertissant son secrétaire, Nicolas Berthereau, des intrigues de son rival :

*"Entendez que tout ce quil est possible de faire l'Admiral le faict pour defavouriser vostre maistre, comme sil n'avoit aultre but en ce monde. Entre autres, il a voulu luy bailler la Royne [Marguerite de Navarre] pour partie, luy mectant au nez la grant honte quil faisoyt a son mary de luy oster la charge de ceste delivrance. Et autant en a faict le prevost de Paris [Jean de La Barre] ; et Dieu sçayt silz ont, chacun en son endroit, faict la dessus de belles gloses et belles menees. Mais je vous assure bien quilz ont en cest endroit plus gagné que perdu"*³¹.

Ainsi, Chabot, qui tire des revenus du comté de Penthièvre, s'oppose-t-il à la restitution du comté à ses anciens propriétaires, provoquant ainsi la colère de Montmorency qui l'accuse d'empêcher le progrès des négociations avec l'empereur. Le roi, anxieux d'éviter une rupture entre les deux ministres, envoie une lettre assez salée à Montmorency tout en invitant Chabot à la modération. Malgré une sorte de raccommodement,

²⁴ BnF, ms frçs 3066, p. 135-136.

²⁵ BnF, ms frçs 3066, p. 131.

²⁶ SP, VII, p. 225-227.

²⁷ Decrue (Francis), *Anne de Montmorency*, Paris, 1885, p. 156.

²⁸ *Ibid.*, p. 245.

²⁹ *Ibid.*, p. 157-158.

³⁰ *Ibid.*, p. 156-157.

³¹ CCJDB, I, p. 132-133.

l'amiral continue à critiquer son rival, mais en changeant de tactique. Désormais, il cherche surtout à exciter le roi de Navarre mécontent de ce que, dans le traité de Cambrai, François I^{er} s'est engagé à ne pas soutenir ses prétentions contre l'Espagne. Le traité a en plus permis à Charles Quint d'ajouter à ses titres celui de roi de Navarre. Chabot fait observer aussi que Montmorency a usurpé une charge qui revenait de droit au roi de Navarre en allant recevoir à la frontière de son royaume la reine Éléonore et les Enfants de France.

Plusieurs lettres écrites par l'amiral émanent de son gouvernement de Bourgogne où il est souvent occupé à négocier des contrats d'engagement de mercenaires avec des capitaines suisses ou allemands. Deux gros registres de ses lettres se trouvaient chez un libraire parisien en 1974. Malheureusement une bonne partie de cette correspondance a été dispersée³². L'historien se trouve donc privé d'une source importante portant sur les activités de Chabot pendant les années trente alors que Montmorency était tout puissant.

Le 30 juin 1530, la cour de France se réjouit à Bordeaux, ayant enfin appris le succès des négociations conduites par le grand maître sur la frontière espagnole. Du Bellay écrit :

*"Or, Monsr il y a à rire pour tout ung jour mais vous aurez ce mot : l'amiral est demeuré comme mort avec ses parolles : "Je le croyé mais que je le voye !" ... Je suis seur que devant quil soyt xxiiii heures il menassera bien d'aller en Bourgogne"*³³.

Mais le 24 mai 1531, Chabot est toujours à Saint-Germain-en-Laye où il soupe en compagnie de Jean Du Bellay. Le prélat lui passe des "recommandations" du grand maître qu'il "monstra prendre merueilleusement bien". Leur conversation tombe sur ses rapports avec Montmorency :

*"Toute la substance estoit sur la fermeté et amytié dentre vous deulx a quoy na rien esté oublyé de tout le temps passé ; je diz depuys la premiere cognoissance quavez ensemble. Et sembloyt quil feust merueilleusement aise davoit trouvé occasion dentrer avec moy en ce propoz, et ainsi il me disoyt [...]. Je suys assurez, Monsr, que trouverez très bon tout ce que je luy ay dict. De ce quil ma dict, vous en jugerez ; si est-ce quil me semble que y pourrez trouver quelque fondement"*³⁴.

L'ascendance du grand maître n'empêche pas le roi de rester l'ami de l'amiral qui continue à fréquenter la cour tout en s'absentant de temps à autre pour ses affaires en Bourgogne. Le 21 août 1531, Chabot est nommé lieutenant du gouverneur de Normandie, office occupé d'abord par le dauphin François et à partir du 10 novembre 1536 par son frère, Henri³⁵. Le 2 août 1532, l'amiral se trouve aux côtés du dauphin lors de son entrée à Caen³⁶. Mais ne pouvant s'occuper de deux provinces simultanément, il est obligé de confier l'exercice de ses fonctions en Normandie à Claude d'Annebault qui devient son lieutenant et entre ainsi dans sa clientèle. Le 24 juillet 1532, l'amiral écrit de Villochet à son frère aîné, Charles baron de Jarnac, gouverneur de La Rochelle à propos du prochain séjour de la cour dans cette ville.

*"Le Roy ne sera icy guères de séjour et sen ira fere son voyage à la Basse Bretagne, là où je ne le suyrray point, car jay eu mon congé pour men aller ce pendant à Buzençois et en Bourgogne, puis reviendray trouver ledit seigneur à son retour"*³⁷.

En octobre, avec d'autres gentilshommes, Chabot accompagne François I^{er} lors de sa deuxième entrevue avec Henri VIII d'Angleterre à Boulogne-sur-Mer. Conservant une certaine influence politique, il est l'un de trois ministres choisis pour négocier avec les Anglais. Une alliance est signée le 28 octobre, et le lendemain, Montmorency et Chabot sont investis par Henri VIII de l'ordre de la Jarretière³⁸. Ils en reçoivent l'habit, les statuts et les insignes par les soins de Sir John Wallop, l'ambassadeur d'Henri VIII, et du héraut d'armes d'Angleterre. Montmorency touche une pension anglaise de 1500 couronnes tandis que celle de l'amiral n'est que de 1000³⁹. C'est pourtant l'amiral qui est choisi comme ambassadeur en Angleterre en 1534.

La grande ambassade en Angleterre (1534)

En octobre 1534, Chabot est à Amboise où il participe avec Montmorency et (le futur chancelier) Guillaume Poyet à des négociations avec le comte de Nassau, le grand-chambellan de Charles Quint, venu avec une proposition de mariage entre le duc d'Angoulême, troisième fils du roi, et Marie, la fille d'Henri VIII d'Angleterre et de Catherine d'Aragon. Ces négociations ne manquent pas d'inquiéter Henri VIII qui a besoin du soutien de François I^{er}, ayant divorcé de sa première épouse et rompu avec le Saint-Siège. Mais le roi de France est devenu le parent du pape, son deuxième fils, Henri, ayant épousé sa nièce, Catherine de Médicis. François a

³² Lettre écrite le 2 septembre 1974 par J. Lambert de La Librairie de L'Abbaye, 27, rue Bonaparte, Paris V^e en réponse à une enquête de Monsieur David L. Potter que je remercie de m'avoir communiqué ce renseignement.

³³ CCJDB, I, p. 176.

³⁴ Ibid., I, p. 204-205.

³⁵ CAF, VI, 266, 200253.

³⁶ Bourgueville (Charles de, seigneur de Bras), *Recherches et antiquitez de la ville et université de Caen*, Caen, 1588, p. 105-121.

³⁷ *Catalogue 254 de la Librairie de L'Abbaye*, n° 48.

³⁸ LP, V, n°s 1474, 1484-1485 et 1523.

³⁹ Decrue (Francis), *op. cit.*, p. 198, 204.

intérêt à attiser le sentiment d'insécurité ressenti par Henri VIII. Dans ce but, Chabot est chargé d'aller en Angleterre et de transmettre au roi la proposition de l'empereur. Mais Henri VIII a épousé sa maîtresse Anne Boleyn et choisi leur fille, Elisabeth, comme héritière de son trône, à la place de Marie, la fille qu'il a eue avec Catherine. Dans ce contexte, la mission de Chabot se révèle extrêmement délicate. Le roi d'Angleterre prend toutes les mesures nécessaires pour lui assurer une réception digne de son rang. Nombre de jolies femmes sont rassemblées à la cour et toute manifestation anti-française est interdite au public. L'amiral débarque à Douvres le 11 novembre 1534, accompagné par une énorme suite et 350 chevaux⁴⁰.

L'ambassadeur impérial, Eustache Chappuys, suit de près le séjour de Chabot en Angleterre et expédie son rapport à son maître. L'amiral fait son entrée à Londres accompagné du duc de Norfolk et d'une foule de nobles. Il suit la cour six jours sur neuf et dîne à la table du roi le premier dimanche, mais n'assiste que deux fois aux danses qui suivent les repas et s'abstient de jouer à la paume. Il ne consent à voir Anne Boleyn que pour plaire à son mari et la traite avec froideur⁴¹. En revanche, il se confond en politesses avec le duc de Norfolk. Il lui cède la préséance après sa première entrevue avec Henri VIII en disant, qu'il avait accompli sa mission et n'était donc plus ambassadeur. Quant aux négociations, elles n'aboutissent à rien. Henri VIII refuse de donner la main de Marie au duc d'Angoulême. Il traite la proposition comme une plaisanterie inventée par l'amiral, qui est obligé de lui montrer sa commission comme preuve du contraire. Toujours selon Chappuys, Chabot aurait aussi demandé à Henri VIII de se soumettre à la volonté du Saint-Siège et de reconnaître sa fille Elisabeth comme illégitime. Henri aurait répondu qu'il accepterait le mariage proposé par François I^{er} si les futurs mariés étaient prêts à renoncer à leurs droits à la couronne d'Angleterre⁴². Anne Boleyn, pour sa part, est profondément vexée par l'offre de Chabot qui élève Marie au-dessus de sa propre fille, Elisabeth. Chabot tente bien de faire peur à Henri VIII en soulevant la menace d'un mariage entre le dauphin et l'infante d'Espagne, mais sa mission n'aboutit à rien, excepté le fait que le roi d'Angleterre lui rembourse ses frais de déplacement et organise trois banquets magnifiques en son honneur : le premier est offert par le duc de Norfolk, le deuxième par le duc de Richmond, et le dernier par Henri VIII lui-même. À l'un de ces banquets Anne Boleyn, assise à côté de Chabot éclate de rire. L'amiral lui demande alors : "Comment, Madame est-ce de moi que vous riez ?" Confuse, Anne s'excuse et explique que son rire a été provoqué par la pensée que son mari avait oublié une promesse à cause d'une dame qu'il avait rencontré⁴³. Le 3 novembre, Chabot joue à la paume avec Henri VIII au lieu d'assister aux vêpres. À la veille de son retour en France, il reçoit du roi le cadeau d'une vaisselle en or et en argent d'une valeur estimée à 8000 ducats. La suite de l'amiral bénéficie aussi de la générosité du roi. Mais Chabot quitte l'Angleterre déçu. Le 2 décembre il déclare à Chappuys, qu'il regrette de ne pas avoir pu voir la princesse Marie, avant de conclure : "*Essayons de reconcilier nos maîtres [Charles Quint et François I^{er}] et tout le reste ira bien*"⁴⁴. Quatre jours plus tard, dans une lettre à Thomas Cromwell, le ministre d'Henri VIII, écrite à Douvres, Chabot admet qu'il était impatient de revoir François I^{er} afin de "*rompre et destourner beaucoup de menaces qui sont nouvellement survenues*". Ramené en France sur un vaisseau bien muni de soldats et d'artillerie, commandé par Jean Ango, le vicomte de Dieppe, il est reçu très honorablement à Calais le 9 décembre par le Lord Deputy. Deux jours plus tard l'amiral quitte Boulogne. Le 18 il écrit de Rouen à Cromwell pour lui demander d'intercéder en faveur de marchands français dont les biens ont été saisis par les "chercheurs" de Londres⁴⁵.

Au début d'août 1535 Chabot fait partie de la suite qui accompagne la reine Éléonore lors de sa rencontre à Cambrai avec sa sœur, Marie de Hongrie, la gouvernante des Pays-Bas⁴⁶. Sa présence dans cette mission pacifique est assez surprenante, car il a toujours représenté le parti de la guerre à la cour de France alors que Montmorency préconise la paix avec l'empereur. Mais Charles Quint vient de remporter à Tunis une brillante victoire sur les Turcs et quels qu'aient été les sentiments secrets de François I^{er} et des partisans de la revanche, ils devaient à ce moment faire bonne figure dans un contexte difficile. Une attitude qu'Hannart rapporte à l'archiduc Ferdinand, roi des Romains en ces termes :

"Ont esté tenues par la Royne très Chrestienne et aussi par Mgr. L'Admiral de France beaucoup dhonnestes propos à la Royne Douaigière, pour donner à entendre le désir que le Roi Très Chretien a de longtemps eu, de venir à plus grande et plus estroite amitié et intelligence avec l'Empereur. Si tant estoit quil voulust faire quelque chose pour luy, il feroit aussi le double pour Sa Majesté et quil ne falloit demeurer si dur, mais que si, par ci-debvant, lung avoit trop demandé ou l'autre trop peu offert, que cela se pourroit rabiller et qu'il y avoit des choses assez par le monde à départir si l'on vouloit bien entendre."

⁴⁰ LP, VI, n^{os} 1427, 1437.

⁴¹ Ibid., 1482.

⁴² Ibid., 1554.

⁴³ *Calendar of State Papers, Spanish 1534-35*, Gustav Adolf Bergenroth et al. (éd.), Londres 1862-1954, p. 338, 376 ; LP, VII, n^o 1507 ; VIII, n^o 48 ; E. W. IVES, *The Life and Death of Anne Boleyn*, Oxford, 2004, p. 196.

⁴⁴ LP, VI, n^o 1507.

⁴⁵ LP, VI, n^{os} 1508, 1522, 1524 et 1552.

⁴⁶ Decrue (Francis), *op. cit.*, p. 241.

Cependant la visite à Cambrai n'a eu aucune portée politique⁴⁷.

En octobre 1535, tandis que Montmorency s'absente de la cour pour aller représenter le roi aux États du Languedoc, l'amiral participe à l'animation de celle-ci. Spirituel, aimable et libéral, il exerce plus de séduction que son rival. Traitant les plus grands d'égal à égal, Montmorency ne se courbe que devant François I^{er} qui se repose plus sur sa vigilance et son activité que sur les talents improductifs de Chabot. Pour l'heure, le grand maître peut compter sur l'appui d'Anne de Pisseleu, la maîtresse du roi, d'Henri duc d'Orléans et de son épouse Catherine de Médicis, de Diane de Poitiers, des princes lorrains, et de Jean et Guillaume Du Bellay. Mais son principal allié demeure la reine Éléonore. Toutefois, en dépit de ses talents, Montmorency ne peut empêcher les relations franco-impériales de se détériorer de jour en jour. En juin, Charles Quint a mené avec succès une expédition contre Tunis, sans que son éloignement ne provoque de réaction française. Il est vrai que Montmorency a promis à l'ambassadeur impérial que François ne profiterait pas de l'absence de Charles Quint pour lui jouer un mauvais tour. Le 22 août, l'empereur entame en Sicile le début d'un voyage triomphal à travers la péninsule italienne. Fort critiqué à la cour, le grand maître préfère se retirer à Chantilly, laissant Chabot occuper la place de principal ministre. L'une des premières tâches qui lui est confiée par le roi consiste à saisir les biens du chancelier Duprat. Selon *le Bourgeois de Paris* :

*"Quand il [Duprat] estoit à l'article de la mort, le Roy, cuidant quil fut jà mort, envoya le seigneur de Brion, admiral de France, audict Nantouillet saisir tous les biens dudict legat et sceller tout. Là où fut prinse toute la vaisselle dor et dargent et huict cens mil escus de par le Roy"*⁴⁸.

En réalité, Chabot a presque entièrement confié la besogne au cardinal de Lorraine et au nouveau chancelier, Antoine Du Bourg. En même temps, la reine de Navarre et l'amiral obtiennent le renvoi du service de la reine de la maréchale de Châtillon, la sœur du grand maître. Le 14 décembre, en réponse à l'annonce par son ambassadeur de cette disgrâce, Charles Quint lui écrit : *"Et au regard de ce que m'escripvez que la chose a procédé par invencion et pratique des princesses d'Allebrect et admiral de France, contre ledict Grand Maistre, le semblable avons entendu de plusieurs aultres lectres receues en mesme temps des vostres"*⁴⁹.

L'empereur est parfaitement conscient du fait que le retrait du grand maître et l'éviction de sa sœur affaiblissent le camp de la paix et laisse le champ libre au parti des bellicistes auquel Chabot appartient.

Conquête de la Savoie (1536)

Le 1^{er} novembre 1535, la question de la succession au duché de Milan s'ouvre à nouveau par la mort sans héritier mâle du duc Francesco Sforza. Le roi de France, ayant renoncé à ses droits au duché dans le traité de Cambrai, propose que son deuxième fils, Henri d'Orléans, en reçoive l'investiture, mais Charles Quint ne veut pas en entendre parler, Henri étant pour lui beaucoup trop près du trône de France. François I^{er} projette alors d'envahir la Savoie dans le but de s'en servir comme atout dans de futures négociations sur l'avenir de Milan. Mais Charles III duc de Savoie, étant l'allié de Charles Quint, une attaque contre lui serait perçue comme une provocation de la part du roi. La place laissée libre par Montmorency est vite occupée par Chabot. C'est même à lui que le roi confie l'organisation de l'invasion de l'Italie. Nommé lieutenant-général du roi, il quitte la cour le 6 mars 1536 et parvient à Suse à la fin du mois où une armée forte de 30 000 hommes a été rassemblée. Le comte de Saint-Pol, qui ne veut pas servir sous les ordres de Chabot, rentre en France le 23 mars. Quant au duc de Savoie, à l'approche des Français, il se réfugie avec ses proches à Vercelli sous la protection de l'armée impériale commandée par Antonio de Leyva. La conquête de la Savoie s'avère rapide. La ville de Moncalieri se rend à la première sommation et les Français occupent rapidement Turin, la capitale du duché. Selon les frères Du Bellay, l'amiral *"là ferma son camp, et depuis au lieu de Chevas, en attendant le surplus de son armée, qui estoit encores par les chemins, et qui arrivoit journellement à la file, dont plusieurs le blasmerent de quoy il ne poursuivit sa fortune contre gens estonnez"*⁵⁰. Chabot avait sans doute besoin de regrouper son armée en prévision d'une invasion possible du Milanais, mais sa décision permet à Leyva de renforcer ses effectifs et de tenir solidement Vercelli. Le 17 avril, Charles Quint, au cours d'un long discours devant le pape et le collège des cardinaux à Rome dénonce l'invasion française de la Savoie comme acte de guerre. Voulant apaiser la situation, François I^{er} dépêche le cardinal Jean de Lorraine, qui, arrivé à Turin, explique à Chabot que le roi ne veut pas pousser outre sa campagne militaire. L'amiral consulte alors ses capitaines sur la conduite à suivre. Faut-il prendre Vercelli ou bien reculer et ne conserver que quelques places stratégiques ? Annebault

*"fut d'avis de ne passer outre mais non de reculer... Et par son opinion fut conclu et arrêté de séjourner au mesme lieu où ils estoient, qui n'estoit point contrevenir au mandement du Roy jusques à ce que mondit seigneur le cardinal, arrivé au camp de Leve [de Leyva], mandast ce que l'on auroit à faire, afin que si on se retiroit en arriere, ce fust avecques reputation et à la requeste de l'ennemy"*⁵¹.

⁴⁷ Boom (Ghislaine de), *Archiduchesse Éléonore, reine de France, sœur de Charles Quint*, Bruxelles, 2003, p. 115-116.

⁴⁸ *Journal d'un Bourgeois de Paris, op. cit.*, p. 392.

⁴⁹ Decrue (Francis), *op. cit.*, p. 250.

⁵⁰ *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay, op. cit.*, II, p. 330.

⁵¹ *Ibid.*, p. 388.

Le cardinal et le lieutenant-général impérial parviennent à un accord selon lequel de Leyva ne passerait pas la Sesia et Chabot se retirerait "au deçà de la Douaire [la Doria Baltea]" en attendant le résultat des négociations que le cardinal devait bientôt entreprendre avec l'empereur et le pape. Entre-temps, le roi a ordonné à l'amiral de quitter son camp qui "estoit logé dans un lieu estroit environné de trois ou quatre villes du Montferrat, où il y avoit garnisons d'ennemis » qui pouvaient "donner de l'ennuy aux vivres qui venoient en nostredit camp" et de se replier sur San Germano dans l'espoir de s'assurer de la ville d'Ivrea et "de tout le val du costé des Suisses, pour en tirer gens au service du Roy, au cas que l'on perseveroit à la guerre, et secourir Turin s'il advenoit qu'il en eust mestier"⁵².

Au début de mai, Chabot est rappelé auprès du roi, et François de Saluces le remplace comme lieutenant général en Italie. Rien n'indique que son rappel ait été un signe de défaveur sauf un texte de Brantôme selon lequel le cardinal de Lorraine n'avait pas reçu de commission signée par le roi l'autorisant à dire ce qu'il avait communiqué à Chabot.

"Il [Chabot] fit une grande faute à Versel, où le trouvant M. le cardinal de Lorraine [...] luy dict et luy conseilla de ne passer point plus outre de peur d'altérer les choses lesquelles il alloit traicter. M. l'admiral le creut, et arresta son flux de victoire court; enquoy il faillit grandement, pour un grand capitaine, d'ajuster foy si librement à M. le cardinal [...] pensant qu'il parlast de la part du Roy, envers lequel il avoit plus de crédit que seigneur de la Court [...]. Tant y a que le Roy voulut un grand mal audit sieur admiral, pour lui avoir fort desbauché ses affaires qui estoient en très bon estat"⁵³.

Aucun document d'archive n'a jusqu'à présent confirmé cette histoire, mais Chabot semble bien avoir perdu temporairement la faveur du roi.

Paradoxalement, la faillite des négociations entamées par le cardinal de Lorraine et la perspective d'une nouvelle guerre franco-impériale sonne le retour en faveur du grand maître qui pour beaucoup de monde est le seul capitaine capable de tenir tête à l'empereur. En juin, alors que Montmorency devient lieutenant-général du roi "tant deçà que delà les monts", Chabot se retrouve seul à la cour, abandonné par ses amis⁵⁴. En juillet 1536, Charles Quint envahit la Provence mais, confronté à la stratégie défensive de Montmorency, il doit battre en retraite dès septembre. Ce succès assure au grand maître un retour glorieux à la cour. Le 10 février 1538, il reçoit l'office de connétable de France, charge restée vacante depuis la trahison de Bourbon en 1523. Ses lettres de provision, signées par le roi, sont dépêchées à Moulins en présence du dauphin et de plusieurs ducs et cardinaux, mais pas de l'amiral. Son absence cependant provient moins d'une brouille avec Montmorency que de ce que son office, inférieur à celui de connétable, ne lui permettait pas d'avoir à jouer un rôle dans sa nomination⁵⁵. Plus significative en revanche, est son absence à l'entrevue d'Aigues-Mortes entre François I^{er} et l'empereur en juillet 1538. N'ayant plus d'influence dans les affaires étrangères, Chabot est confiné dans son gouvernement de Bourgogne. En 1538, Montmorency richissime et à nouveau tout puissant, peut favoriser ses parents et amis. L'un d'eux, Guillaume Poyet, premier président au parlement de Paris, était devenu chancelier après le décès d'Antoine Du Bourg. Par son entremise le connétable peut influencer la justice. À la cour, il s'allie avec le dauphin Henri et sa maîtresse, Diane de Poitiers. Le cardinal de Lorraine et son neveu, François comte d'Aumale, étaient du même cercle. "Vous pouvez disposer de ma personne, lui écrivit Aumale, estant autant à vostre commandement que l'un de vos propres enfants"⁵⁶.

Cependant, les orientations politiques du connétable, favorable à la paix vont permettre le retour de l'amiral aux affaires.

Chabot bâtisseur : le château de Pagny

L'amiral Chabot avait un superbe château à Pagny en Bourgogne, qui, hélas, n'existe plus ayant été rasé par le duc de La Vallière en 1774⁵⁷. Il ne subsiste que la chapelle, bâtiment du XV^e siècle isolé dans le parc, dont le décor a été largement dépouillé au XIX^e siècle. Le château était pourtant "l'un des premiers édifices d'importance élevés en Bourgogne durant la première Renaissance"⁵⁸. L'amiral, qui le construit, a reçu la seigneurie en dot en 1527 par sa femme, Françoise de Longwy. À l'emplacement de l'ancien donjon, il fait bâtir vers 1530 un corps de logis muni de deux pavillons flanqués de tourelles. On y trouvait un escalier droit et en marbre dont les murs, revêtus de stuc, étaient percés de niches pour recevoir des bustes de rois de France. "Rarement la grande manière des palais italiens avait été transposée aussi magnifiquement dans une demeure française"⁵⁹. Le château était entouré d'un parc, qui fut clos de murs en 1535. Il comportait des fabriques à

⁵² *Ibid.*, p. 389.

⁵³ Brantôme, *Œuvres complètes*, Ludovic Lalanne (éd.), Paris, 1864-1882, III, p. 197.

⁵⁴ *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay, op. cit.*, III, p. 32.

⁵⁵ Decrue (Francis), *op. cit.*, p. 340 n. 4.

⁵⁶ Decrue (Francis), *op. cit.*, p. 360.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 361.

⁵⁸ Babelon (Jean-Pierre), *op. cit.*, p. 283.

⁵⁹ *Ibid.*

l'italienne, notamment une grotte qui fut probablement la première vue en France. Une avenue bordée de statues menait à un pavillon orné de fresques représentant les quatre Saisons et surmonté d'une statue de Vénus. On voyait encore un Bacchus, une ménagerie, une volière et un mail. Chabot fit plaquer les éléments d'un portail d'architecture classique à la chapelle dont certains vestiges se trouvent actuellement au Louvre et au musée de Philadelphie. François I^{er} est venu deux fois admirer ces merveilles et célébrer Noël en décembre 1533 et 1535⁶⁰.

Chute du connétable de Montmorency (1541)

En 1538, sous l'impulsion du connétable, la politique étrangère de François I^{er} est transformée. Montmorency s'imagine que son maître arrivera à récupérer le duché de Milan en cultivant l'amitié de l'empereur plutôt qu'en lui faisant la guerre. En 1539, François I^{er} invite Charles Quint à traverser son royaume pour se rendre aux Pays-Bas. Mais la politique du connétable échoue misérablement. Charles Quint refuse de se laisser séduire lors de son passage en France. Bien plus, une fois parvenu aux Pays-Bas, il ne donne aucun signe de bonne volonté en ce qui concerne Milan. À la cour de France, son attitude déclenche une véritable révolte contre le connétable. "*C'est un grand coquin*", affirme la duchesse d'Etampes, *il a trompé le roi en disant que l'empereur lui donnerait tout de suite le Milanais quant il savait le contraire*". Quand le 11 octobre l'empereur donne l'investiture de Milan à son propre fils, Philippe, le sort du connétable est scellé. Il tente bien d'anticiper sa disgrâce en demandant son congé, mais François refuse de le lui accorder. Il l'oblige à demeurer à la cour et à attendre son humiliation. Dès le mois de mai 1541, François avertit ses serviteurs de ne plus adresser leurs dépêches à Montmorency et de les envoyer au maréchal d'Annebault. La disgrâce du connétable survient le 14 juin à Châtellerault lors du mariage de la petite Jeanne d'Albret au duc de Clèves. Politiquement, l'union de la nièce du roi avec un ennemi de Charles Quint consacre en elle-même le rejet de la politique du connétable. Mais, au cours de la cérémonie, Jeanne se refusant de marcher jusqu'à l'autel, le roi donne l'ordre à Montmorency de l'y porter, ce qu'il fait sous les regards étonnés de la cour. Se sentant profondément humilié, Montmorency quitte la cour dès le lendemain pour ne plus y revenir du vivant de François I^{er}⁶¹. Toutefois, avant son départ, le connétable a eu le temps de se réjouir des tracasseries judiciaires infligées à son rival, puis d'assister impuissant à son retour en faveur.

Enquêtes, procès et condamnation de Chabot pour malversation (1538-1540)

Tout en gardant de l'affection pour Chabot, François I^{er} a, pour une raison qui nous échappe (selon Decrue, la fierté de l'amiral l'aurait offensé), autorisé son procès en malversation. À l'époque, les ministres confondaient souvent, sans nécessairement en avoir conscience, les émoluments de leurs charges avec les deniers publics qu'ils administraient. Depuis août 1538, le chancelier Poyet a diligenté une enquête et fait procéder aux interrogatoires des officiers de l'amiral. Au début de 1539, Chabot lui-même a dû répondre de son administration comme amiral et comme gouverneur. Le duc de Guise, chargé de faire des informations en Bourgogne, s'est empressé de dire à Montmorency que leur résultat était grave pour Chabot⁶².

Le 8 août 1540 une commission spéciale de vingt-quatre personnes s'est réunie sous la présidence du chancelier Poyet à Melun pour juger l'amiral. Le connétable est sans doute satisfait de voir la disgrâce de son rival, mais en 1540, il est lui-même menacé d'un pareil sort. Pas plus que l'amiral, il n'aurait pu soumettre des comptes satisfaisants à la justice. Le duc de Guise est également vulnérable. Pendant l'été les deux hommes se rapprochent de la duchesse d'Etampes qui soutient l'amiral. Au dire d'un historien, ils auraient persuadé Poyet de ne pas pousser l'affaire plus loin, mais nourrissant une haine féroce pour l'amiral, Poyet mène le procès à son terme. À la fin de l'année il énumère contre Chabot vingt-cinq délits. Ils concernent aussi bien l'exercice de son office d'amiral, que celui de gouverneur de Bourgogne. Quelques exemples suffiront ici. L'amiral est trouvé coupable d'avoir pris certaines sommes sur les pêcheurs normands alors que le roi lui a interdit de le faire. Il a pris de l'argent des ambassadeurs du Portugal sous couleur de composition faite au nom de Jean Ango. Il a reçu de deux marchands de Rouen une tapisserie de haute valeur sous forme de prêt et un diamant estimé à 3005 écus en échange d'une lettre de marque contre le roi du Portugal et ses sujets. Chabot leur a aussi extorqué une obligation par laquelle les marchands s'obligent à lui payer le dixième de toutes choses qu'ils rapporteraient d'Afrique.

En Bourgogne, Chabot est accusé d'avoir tiré de nombreuses sommes des états provinciaux en 1527, 1530, 1534 et 1536 et de les avoir distribuées à son épouse et à des clients. Le montant de l'impôt voté par les Etats aurait été en conséquence plus élevé que la somme payée au roi. L'amiral aurait aussi négligé de réparer les fortifications de son gouvernement alors qu'une guerre menaçait le royaume. Les fonds que le roi leur avait consacrés auraient été détournés par l'amiral pour ses besoins privés. Il se serait aussi montré tyrannique envers les habitants de son gouvernement. Ainsi, il aurait obligé les habitants de Dijon à remplacer le maire qu'ils

⁶⁰ CAF, VIII, p. 484 et 490.

⁶¹ Jourda (Pierre), *Marguerite d'Angoulême, duchesse d'Alençon, reine de Navarre (1492-1549)*, Paris, 1948, 2 vol., I, p. 251 ; Decrue (Francis), *op. cit.*, p. 403-404.

⁶² BnF, ms frçs 3075, f° 35.

avaient élu selon leurs coutumes, par un de ses fidèles. Il aurait détourné des fonds vers la construction de son château de Pagny. Des bateaux appartenant à des voituriers sur la Saône auraient été réquisitionnés par l'amiral pour transporter des matériaux de construction. Il était aussi accusé d'avoir exercé une justice arbitraire. Un pauvre laboureur aurait été fouetté par les pages et serviteurs de l'amiral parce qu'il avait lancé une pierre contre le fauconnier de l'amiral qui volait ses poules. Plusieurs personnes avaient aussi été emprisonnées par l'amiral à Dijon et Auxonne sous l'accusation de certaines injures qu'ils lui auraient adressées. Elles furent relâchées une fois leur innocence démontrée, sans avoir reçu aucune réparation⁶³.

Nous ne savons si les accusations contre l'amiral étaient bien fondées ou non. Il était peut-être innocent, mais la liste de ses délits est si longue, si détaillée et si circonstanciée que l'on aurait du mal à croire qu'elle n'est qu'une invention de ses ennemis. L'amiral a probablement été coupable des délits qu'on lui a imputés. Il avait certainement abusé de ses pouvoirs. Quoi qu'il en soit, le 8 février 1541 il est condamné à une amende de 700 500 francs, privé de tous ses honneurs et offices, expulsé de l'ordre de Saint-Michel et enfermé au château de Vincennes. Mais la colère du roi envers son vieil ami retombe vite. Peut-être a-t-il espéré que Chabot serait acquitté et son emprisonnement l'a certainement ému. D'autre part, l'amiral a de nombreux amis à la cour, à commencer par la duchesse d'Étampes, dont la sœur épouse Charles de Jarnac, le neveu de l'amiral, le mois même de son incarcération. Peu après sa condamnation, le duc d'Orléans et plusieurs hauts dignitaires de la cour lui rendent visite dans sa prison pour le reconforter. En fait, tout le monde détestait le chancelier Poyet, même Montmorency qui lui reprochait de ne pas l'avoir soutenu en 1535-1536.

Les conditions du pardon royal méritent d'être contées. Le 13 février, François I^{er} se rend chez la duchesse d'Étampes qu'il trouve entourée de ses dames. L'une d'elles, Françoise de Longwy, l'épouse de l'amiral, se jette à ses pieds en s'exclamant : "*Sire, ayez pitié et miséricorde de mon mari !*" Les autres dames l'implorèrent aussi. François, visiblement ému, les prie d'avoir confiance. Alors qu'il sort de la pièce, une petite fille de l'amiral le supplie à son tour. Toute cette scène avait sans doute été montée par la duchesse d'Étampes qui, elle aussi, détestait Poyet⁶⁴.

Retour en faveur de Chabot (1541)

La chute de Montmorency signale le retour en grâce de l'amiral. Le 1^{er} mars 1541, sa condamnation est abolie par le Conseil du roi et son innocence est déclarée le 29 mars⁶⁵. Poyet compte parmi les signataires des deux actes. Le roi doit payer 200 000 francs pour le dommage causé à l'honneur de l'amiral, qui peut maintenant retrouver sa place au Conseil du roi qui avait besoin de son expérience⁶⁶. Quant au connétable, il quitte Blois le 12 mars et se retire en Bretagne afin d'éviter le triomphe de son rival. Il revient cependant à la cour en avril et peut constater que l'amiral a retrouvé sa place dans les fêtes à la cour. En juin 1541, Chabot assiste à la prise d'un bosquet tenu par des bandes du dauphin Henri et du duc d'Orléans⁶⁷. Le 6 août, dans une lettre au cardinal Farnèse, le nonce apostolique Capodiferro constate que depuis le départ du maréchal d'Annebault, Chabot s'occupe de tout et qu'il a à cœur de servir le pape "*ne serait-ce que pour faire le contraire de son prédécesseur*"⁶⁸. Le 12 septembre, Gian Battista Gambaro rapporte que Chabot est au plus haut à la cour et que personne ne parle plus du connétable⁶⁹. Pendant le carnaval de 1542, François défie ses fils et "*le reste des jeunes*" de courir des lances contre lui, l'amiral et trois autres seigneurs⁷⁰.

Mais l'amiral n'a pas remplacé Montmorency. La mémoire de son procès a sans doute réduit la confiance que le roi plaçait en lui. En outre, en 1541, François ne peut reléguer à un rôle subalterne le cardinal de Tournon et le maréchal d'Annebault qui lui ont rendu de grands services pendant les mois précédant le retour en grâce de l'amiral. Enfin, la mauvaise santé de Chabot met aussi un frein à ses ambitions. Dans ces conditions, au lieu d'un seul ministre dominant, François I^{er} préfère se servir d'un triumvirat composé de Chabot, d'Annebault et de Tournon. D'ailleurs, le 7 décembre 1541 l'ambassadeur anglais, William Paget, écrit à son maître, Henri VIII, "*l'amiral, le chancelier, d'Annebault et les cardinaux Tournon, Ferrare et Du Bellay siègent chaque jour au Conseil depuis l'aube jusqu'à six heures du soir*"⁷¹. Son choix a peut-être été influencé par la duchesse

⁶³ Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, 29 vol., Paris, 1827-33, XII, p. 721-743.

⁶⁴ La scène est racontée par Carlo Sacrati dans une lettre envoyée de Paris le 14 février 1541 au duc de Ferrare. Arch. di Stato di Modena, Cancelleria, Sez. Estero, Carteggio Ambasciatori, Francia, busta 16. Citée par François Nawrocki, *L'amiral Claude d'Annebault (vers 1495-1552) : Faveur du roi et gouvernement du royaume au milieu du XVI^e siècle*, thèse de l'École nationale des chartes, 2002, vol. I, p. 202.

⁶⁵ BnF, N.A.F. 7695, f^{os} 169-170 ; CAF, IV, 302, 12409.

⁶⁶ ANG, III, p. 141.

⁶⁷ ASModena, busta 16, Lodovico Thiene au duc, 10 juin 1541, Châtellerault. Cité par François Nawrocki, *L'amiral Claude d'Annebault, op. cit.*, vol. I, p. 193 n. 36.

⁶⁸ ANG, III, p. 71-73.

⁶⁹ ASMantova, A.G.639 (Carteggio d'invitati e diversi). Cité par François Nawrocki.

⁷⁰ *Ibid.*, busta 17, Lodovico Thiene au duc de Ferrare, Paris, 6 février 1542. Cité par François Nawrocki, t. 1, p. 194.

⁷¹ LP, XVI, p. 666-668, n° 1427.

d'Étampes, qui n'aurait pas voulu de ministre capable de lui tenir tête, ayant assez souffert de l'ombre de Montmorency. La présence du chancelier peut surprendre étant donné le traitement qu'il avait réservé à l'amiral, mais son assistance au Conseil étant indispensable à la réalisation et l'expédition des actes royaux. Ses ennemis n'attendaient donc que l'occasion de se débarrasser de lui.

Depuis 1540, les amis de Chabot tentent de faire tomber Poyet. En 1541, ils ont échoué dans leurs efforts de compromettre le chancelier dans le procès intenté au receveur des finances Barguin. Mais ils ne cessent d'espérer et notent avec soin toutes les fautes que Poyet peut commettre dans l'exercice de sa charge. En 1542, ils rapportent au roi des propos injurieux que Poyet aurait proféré à l'encontre de la duchesse d'Étampes et de la reine de Navarre. Au début du mois d'août, il est arrêté et emprisonné d'abord à Bourges et ensuite à la Bastille. De sa prison il adresse une supplique au roi et des lettres de détresse à la duchesse d'Étampes, au cardinal Tournon et à Chabot. Aucun ne répond à ses appels⁷².

Les rapports de William Paget, l'ambassadeur anglais en France, nous renseignent sur le rôle joué par l'amiral Chabot à partir son retour en grâce. Le 26 février 1541, Paget vient le trouver pour plaider la cause de certains marchands anglais. Chabot promet une réponse dès le lendemain, mais Paget doit attendre jusqu'au 3 mars. Profitant de sa présence, l'amiral le guide par un escalier secret chez le roi qui dîne avec les gentilshommes de sa chambre. L'ayant salué, Paget et Chabot commencent à parler des relations anglo-françaises. L'amiral fait l'éloge d'Henri VIII en le comparant à son propre maître. Tous deux, dit-il, partagent les mêmes goûts et il espère qu'ils seront bientôt liés par le sang. Paget parle ensuite à la reine de Navarre. Il se plaint du fait que plusieurs honnêtes gens ont été punis en France pour avoir dit que le pape trompait le monde. Marguerite blâme les "*bonnets rouges*" – c'est-à-dire les cardinaux – qui siègent au Conseil du roi, mais elle ajoute qu'elle pense que l'amiral et les autres conseillers du roi sont de bons chrétiens. Dans le même rapport, Paget annonce que le procès de l'amiral va être annulé et toutes ses traces détruites comme s'il n'avait jamais eu lieu⁷³.

La charge d'amiral confère à Chabot un prestige particulier en toutes matières concernant la guerre, et le roi se retire fréquemment avec lui et d'Annebault pour en parler. Chabot s'intéresse aussi aux affaires étrangères. Il exprime le désir de faire revivre l'amitié entre Henri VIII et François I^{er}, car leurs relations se sont détériorées. Le roi d'Angleterre se plaint de ne pas avoir reçu une pension que François I^{er} lui devait, et il semble prêt à s'allier avec l'empereur. Le 9 août 1542, Paget écrit de Lyon à Henri VIII. Il a soulevé la question de la pension au cours d'un dîner avec l'amiral. Mais, celui-ci s'est plaint de l'attitude d'Henri VIII qui, selon lui, n'a pas été raisonnable. L'amiral conclut en disant que les deux rois sont assez riches pour que l'un paye la pension et que l'autre s'en passe, rien ne lui étant plus cher que l'amitié franco-anglaise. Il demande à Paget de lui remettre une lettre d'Henri VIII. Il aimerait mieux, dit-il, perdre dix mille écus que de ne pas avoir cette lettre. Paget dans son rapport parle de la distribution des pouvoirs à la cour de France. Chabot, explique-t-il, gouverne seul, car le cardinal de Tournon est à Lyon, le maréchal d'Annebault à la guerre et le chancelier Poyet à Bourges, enfermé dans une tour. François I^{er}, selon l'ambassadeur, n'a plus que deux mignons : les cardinaux de Ferrare et de Lorraine.

Cependant, les relations anglo-françaises se dégradent rapidement durant l'année 1542, au point que dès le 7 septembre Paget demande à rentrer en Angleterre. Il envoie l'un de ses serviteurs à l'amiral en vue d'obtenir son passeport. Tout en promettant de satisfaire à sa demande, Chabot se plaint amèrement de certaines mesures prises par les Anglais :

"Vous prenez nos navires qui sont apprestés pour la guerre et bouchez nos gens en prison, et les faites mourir de faim, contre les traites et notre amitié... Vous voulez avoir toutes choses selon les traites, et vous mêmes ne faites que le contraire. Si vous nous voulez faire la guerre, faites la".

L'homme de Paget tâche de défendre ses compatriotes, mais Chabot ne veut pas l'écouter. Furieux et parlant avec "*une voix de Pilate*", il lui dit seulement : "*Dites-lui cela !*" Peu de temps après Paget reçoit son passeport, mais il doit payer un écu, ce que l'on n'avait jamais jusque-là exigé d'un ambassadeur⁷⁴. Mais dans une lettre, écrite à Montpellier le 10 octobre 1542, Paget rapporte un renversement complet dans l'attitude de l'amiral. Au cours d'une conversation il s'est montré très conciliant. Au lieu de se plaindre de la détention de navires français en Angleterre, Chabot l'a justifiée, affirmant que les pirates méritaient d'être punis, car autrement le commerce ne pourrait se faire librement, qu'il y avait des mauvais garçons en France comme en Angleterre qui méritaient de passer en justice sans compromettre l'amitié entre les princes. L'amiral exprime à nouveau son admiration pour le roi d'Angleterre ainsi que sa dévotion à son service. Il se réjouit de l'amour qui l'unit à son maître et prétend ne pas croire aux rumeurs qui circulent selon lesquelles Henri serait devenu l'allié de l'empereur. Chabot dit qu'il se considère comme le serviteur d'Henri VIII et de François I^{er} et compte l'être pendant le reste de sa vie. L'ayant proclamé devant le monde entier, il est prêt à le faire devant une assemblée de tous les princes

⁷² Porée (Charles), *Un parlementaire sous François I^{er} : Guillaume Poyet, 1473-1548*, Angers, 1898, p. 104-107.

⁷³ *LP*, XVII, n° 128.

⁷⁴ *SP*, IX, p. 152-153.

chrétiens⁷⁵.

En septembre 1542, tandis que le dauphin Henri assiège Perpignan, le roi envoie Chabot et le comte de Saint-Pol "*pour entendre quelle esperance il pouvoit avoir du fruit de ceste grosse armée, lesquels luy rapportèrent qu'ils avoient cogneu qu'il y avoit moins d'espoir à la prinse de la ville que le jour que le camp y arriva*"⁷⁶. À cette époque, la santé de l'amiral est déjà très mauvaise. Le 10 octobre, Paget écrit de Montpellier à son maître, Henri VIII :

"L'amiral est très malade et il est peu probable qu'il vive longtemps. Il parlait au roi ce jour même lorsqu'il s'évanouit ("fel in a swone") et fut transporté à son logis dans une chaise à moitié mort ; tout le monde désespère de lui".

Mais Chabot se remet assez pour reprendre ses activités. Le 22 novembre 1542, il est nommé avec Tournon, Poyet et Annebault comme négociateurs pour une alliance avec le roi du Danemark, Christian III⁷⁷ et le 20 février 1543, il est l'un de cinq conseillers appelés par le roi à former un Conseil "*pour le fait des finances*"⁷⁸. Toutefois, il n'exerce pas son pouvoir de la même manière que Montmorency au temps de sa splendeur. En effet, sa mauvaise santé l'amène à laisser à ses collaborateurs davantage de responsabilités que ne le faisait le connétable. On insiste ainsi à la montée en puissance de Claude d'Annebault et du cardinal de Tournon qui le remplacent de plus en plus souvent⁷⁹. À partir du printemps 1543, sa santé décline rapidement. Il est alité à Paris dès le mois d'avril. C'est là qu'il meurt, le 1^{er} juin, après plusieurs semaines d'agonie. Le roi lui fait de somptueuses funérailles.

(mis en ligne par [Maurice Mignet](#) – 2016)

⁷⁵ SP, IX, p. 192-193.

⁷⁶ *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay, op. cit.*, IV, p. 80.

⁷⁷ CAF, VIII, p. 708, 32983.

⁷⁸ Decrue (Francis), *De consilio Regis Francisci I*, Paris, 1885, p. 91-92.

⁷⁹ Voir articles "Claude d'Annebault" et "François de Tournon" du présent livre.